

Parti Démocrate Chrétien – Confignon

## Budget 2002 : notre point de vue

En votant en bloc 'oui' au budget 2002, le groupe DC a voulu lui apporter son approbation, comme d'ailleurs une large majorité du Conseil Municipal.

Contrairement à ce que les opposants veulent faire croire, ce budget n'a pas du tout de caractère de dépenses démesurées et encore moins d'une mégalomanie inconsidérée. Par contre, conformément au programme de législature, il reflète des engagements politiques dans les domaines indispensables pour Confignon. De plus, **son élaboration est faite dans un esprit réfléchi, prudent et responsable.**

En effet, les trois domaines du budget où sont concentrés les efforts principaux, concernent les institutions de la petite enfance, les adolescents et les jeunes, ainsi que l'entretien des routes. A eux seuls, correspond déjà une augmentation de 343 000 CHF par rapport à l'année 2001. Elle est partiellement compensée par des économies sur d'autres postes.

Au-delà des chiffres, il est important de mettre en évidence l'enjeu de ces dépenses :

- **la crèche** : la liste d'attente actuelle est supérieure au nombre d'enfants acceptés. Elle est estimée à 1 année et demie.
- **l'adolescence et la jeunesse** : un renforcement de l'encadrement pour les adolescents est devenu indispensable selon les experts et la mise à disposition du local des jeunes avec un animateur permettra de fournir l'infrastructure et l'accompagnement demandés.
- **l'entretien des routes** : une adaptation du plan d'entretien s'est avérée indispensable. L'état du chemin des Hutins est un exemple concret de cette nécessité.

Comment alors contenir les autres dépenses afin que le budget n'explose pas ? C'est effectivement la raison pour laquelle la Commission des finances s'est réuni à deux reprises pour passer au peigne fin toutes les rubriques budgétaires.

**Partenaires à part entière  
Oui à l'ONU le 3 mars 2002**

Sur la base des explications de l'Exécutif, cette Commission, puis le Conseil Municipal ont approuvé le budget 2002, qui prévoit une augmentation des dépenses limitée à 332 000 CHF et un excédent budgétaire estimé à 268 000 CHF.

Par ailleurs, comme à l'accoutumé, il est prévu que le budget 2003 (1<sup>ère</sup> année de la prochaine législature) préparé par l'Exécutif sera un budget 'zéro'. Cette démarche implique un examen sous un autre éclairage systématique et très détaillé de chaque poste de dépenses et de recettes.

Voilà comment en grandes lignes le budget 2002 a été élaboré. **Le risque de l'augmentation du centime additionnel à cause de la mauvaise maîtrise des dépenses est absolument sans fondement.** Evoquer cette menace a pour seul but de faire peur. En tout cas, le groupe DC n'acceptera jamais un tel scénario.

Mais alors pourquoi ne pas baisser le centime additionnel ? Cette question doit être simplement posée de manière pragmatique et non pas dogmatique. A notre avis, elle est dépourvue de sens, d'une part, parce que la commune a poursuivi avec succès sa politique de remboursements des emprunts (dernière échéance : janvier 2002) et, d'autre part, parce que les nouveaux projets planifiés, particulièrement pour l'urbanisation de Cressy, nécessiteront le recours partiel au financement externe.

Enfin, notre parti soutient le projet de la nouvelle péréquation financière intercommunale à l'étude, qui devrait permettre une baisse des centimes additionnels communaux.

**Avec ses convictions et sa détermination, le groupe DC est persuadé d'avoir contribué de manière positive à la gestion financière saine et bien maîtrisée, un des points forts de notre commune.**

Pour le groupe DC du Conseil Municipal  
*Dinh Manh UONG*  
*conseiller municipal*